



Le chantier en mai

Circulations rue Ampère

Afin de garantir la sécurité des piétons, la rue Ampère est interdite à la circulation des camions de chantier, sur la section devant le collège Dora Maar, à compter du 3 mai.

Par ailleurs, des travaux pour la mise en place du réseau de géothermie seront réalisés du 3 mai à fin juin et induiront des réductions de circulation sur trottoir et sur rue. La circulation automobile à double-sens est maintenue.

Travaux de déconstruction

Les travaux de déconstruction du bâtiment situé au 104 rue Saint-Denis se poursuivent. Une bâche a été installée pour limiter l'envol de poussières et prévenir toute chute d'objet ou de déblai.

La déconstruction du bâtiment situé au 102 rue Saint-Denis se poursuit également. Des interventions de GRDF sur le trottoir impliquent la déviation de la circulation piétonne sur le trottoir d'en face, côté impair.

Intervention par Brise-Roche Hydraulique (BRH)

Du **3 au 19 mai**, des travaux sur le réseau électrique réalisés dans la zone de chantier, et sur le trottoir devant le collège Dora Maar nécessiteront l'utilisation d'un BRH susceptible d'engendrer des nuisances sonores. Les cheminements piétons sont maintenus.

Plan au dos



- | | | | |
|---|-----------------------|---|---|
|  | Zones de chantier |  | Zones de stockage de béton concassé |
|  | Interventions par BRH |  | Entrée/Sortie de chantier |
|  | Déconstruction/Curage |  | Maintien circulation piétonne collège/gymnase |
|  | Trottoir neutralisé |  | Circulation interdite aux camions |

VOUS INFORMER PENDANT LES TRAVAUX

En complément des Villes et de Plaine Commune, la SOLIDEO déploie un dispositif de communication complet pour vous informer des travaux du Village des athlètes et vous associer au projet tout au long de sa réalisation.



Un site internet : projets.ouvrages-olympiques.fr



Une adresse mail : info-chantier@ouvrages-olympiques.fr